







Il n'y a pas aujoncations de l'arrêt, et qu'après l'expiration des délais, le duc ne demanda pas contre elle une décision définitive qui l'eût privé de ses avantages matrimoniaux.

COMPAGNIE L'UNION DES GAZ. Fidèle à sa promesse, la Compagnie l'UNION DES GAZ nous communique son bilan mensuel, qu'elle avait promis pour le 5, et qu'elle ne peut fournir que le 10 de chaque mois, le relevé exact des feuilles de service n'étant pas possible avant cette époque.

Il faut rappeler, en outre, que sur le capital de 10 millions réalisé par la Compagnie, 7 millions seulement ont été affectés à l'achat des usines précitées, et que 3 millions sont encore en caisse pour être employés au paiement des usines de Gènes, Roanne, Alexandrie, Parme, lesquelles doivent être livrées à la Compagnie dans le courant d'octobre prochain.

— PORTE-SAINT-MARTIN. — Grand succès, le Fils de la Nuit avec Fescher, Vanny, Charly, Bouquet, M<sup>me</sup> Guyon, J. Bourgeois et Deshayes. Un nouveau ballet par Petra Camara.

de charbon et MONTJOYER. MM. les actionnaires de la compagnie des Mines de charbon et chaux hydraulique de Montjoyer (Drôme) sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le vendredi 26 courant, à sept heures du soir, au siège social, rue Laffitte, 9, pour entendre l'exposé du gérant et délibérer sur les modifications à apporter aux statuts.

Conformément à l'article 21 des statuts, MM. les actionnaires sont de nouveau convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le mardi 30 septembre, à midi, au siège social, chez M. Roubo, rue Rameau, 6.

Bourse de Paris du 10 Septembre 1855. 3 0/0 { Au comptant, D<sup>r</sup> c. 70 75. — Baisse « 15 c. / Fin courant, — 70 85. — Baisse « 30 c.

SPECTACLES DU 11 SEPTEMBRE. OPÉRA. — L'Avare, l'Avocat Patelin. OPÉRA-COMIQUE. — Zampa. ODÉON. — Andromaque, l'École des Femmes.

VENTES MOBILIÈRES. Ventes par autorité de justice. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Le 12 septembre. Consistant en bureau, fauteuil, bibliothèque, canapé, etc.

USINES DE DAMMARIE ET D'ÉCUREY. Avis aux actionnaires. MM. les actionnaires des Usines de Dammarie et d'Écurey sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 18 septembre 1855, à trois heures du soir, à Dammarie, au siège de la société et conformément à l'article 20 de ses statuts.

CAOUTCHOUC. Maison HINAUT FILS, rue double face, de 30 à 35 fr. et au-dessus; quadrils, de 22 à 25 fr.; g<sup>o</sup> vulcanisés, de 18 à 20 fr.; pour enfants et jeunes gens, de 15 à 20 fr.

ARTICLES DE VOYAGE, PLUMES CLASSIQUES. Marqués V. SAGLIER et J. MASON. Pointes très fines, fines, moyennes et larges.